



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA  
DE COHERENCE TERRITORIALE  
DU BASSIN ANNECIEN

Séance du 09 mars 2022

DELIBERATION N° 2022-03-02

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

*Le neuf mars deux mille vingt-deux, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le 24 février 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie de Poisy, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.*

**COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Frédérique LARDET – MM. Éric BARITHEL, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, René ALLAMAND, André SAINT-MARCEL et Christian LEPINARD

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mmes. Virginie SERAIN, Nora SEGAUD-LABIDI et Ségolène GUICHARD – MM. Jean-Claude MARTIN, François ASTORG, Antoine GRANGE, Olivier WEILAND, Jean-François GIMBERT, Henri CHAUMONTET, Marcel GIANNOTY, David DUPASSIEUX et Bruno LYONNAZ

Procurations : Mme Virginie SERAIN donne procuration à M. Pierre AGERON

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Cécile BOLY – MM. Michel PONTAIS et Dominique DUBONNET

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes. Jacqueline CECCON et Sylvie LE ROUX – MM. Pierre AGERON et Michel PASSETEMPS

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : M. François DAVIET

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Philippe CHAPPET et Sébastien SCHERMA

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET – MM. Jacques DALEX et Marc PAGET

Procurations :

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Marc BRACHET

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Délégués titulaires présents : MM. Cédric DECHOSAL, Gérard LACROIX et Xavier BRAND

Délégués titulaires absents : Mmes Charlotte BOETTNER et Julie MONTCOUQUIOL

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

*Était également présente à la séance, sans voix délibérative :*

- Mme Claire RIGAL suppléante de M. Christian LEPINARD

Secrétaire de séance : M. AGERON

\*\*\*\*\*

➤ Compte Administratif 2021

Monsieur Antoine de MENTHON, Président, présente au Comité Syndical le Compte Administratif 2021 du budget principal du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien tel qu'il a été arrêté par les membres de la Commission des Finances lors de la réunion du 23 février 2022.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, l'arrêté comptable effectué par le Receveur pour l'exercice 2021.

Après s'être assuré que le Receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations sont régulières.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après s'être informé sur le compte de gestion établi par le Trésorier,  
Après lecture du Compte Administratif de l'exercice 2021,

\*\*\*

**LE COMITE SYNDICAL,  
APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Sous la présidence de Monsieur Pierre AGERON – 1<sup>er</sup> Vice-président délégué aux finances ;  
Monsieur le Président ayant quitté la salle,

**RECONNAIT** la sincérité des comptes de l'exercice 2021 ;

**APPROUVE** le compte administratif de 2021 tel que présenté et en particulier, la balance générale de situation de clôture de l'exercice 2021 qui s'établit comme suit :

**A - Fonctionnement**

DEPENSES	Chap/Art	BP 2021	CA 2021
Frais de fonctionnement généraux	Chap 011	93 450,00	40 599.95
Charges de personnel et assimilés	Chap 012	156 243,61	120 698.27
Indemnités et frais élus	Chap 65	69 200,00	47 490.15
Dotations aux amortissements	Chap 042	71 648,00	72 015.99
Virement à la section d'investissement	Chap 023	40 000,00	0.00
Dépenses imprévues	Chap 022	18 000,00	0.00
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (déficit)	Chap 002	23 047,58	23 047.58
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>471 589,19</b>	<b>303 851.94</b>

RECETTES	Chap/Art	BP 2021	CA 2021
Participation GFP de rattachement	Art 74751	0.00	0.00
Participation Autres groupements	Art 74758	439 046.00	439 046.00
Produits divers de gestion courante	Chap 75	1 400.00	1 190.13
Produits exceptionnels (art 773 annulation de mandats)	Chap 77	500.00	0.00
Subv transférées au résultat	Art 777	30 643.19	11 169.69
Autre produits exceptionnels	Art 7788	0.00	0,00
Excédent de fonctionnement n-1 reporté	Chap 002	0.00	0.00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>471 589.19</b>	<b>451 405.82</b>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice</b>			<b>147 553.88</b>

**B – Investissement**

DEPENSES	Chap/Art	BP 2021	CA 2021
Déficit d'invnt N-1 reporté	Chap 001	-	-
Reprise de subventions	Chap 040	30 643.19	11 169.69
Immobilisations incorporelles - Frais d'études urbanisme	Chap 20	331 742.87	26 722.80
Immobilisations corporelles - Matériel de bureau et info	Cpte 21	39 000.00	4 505.87
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>401 386.06</b>	<b>42 398.36</b>

RECETTES	Chap/Art	BP 2021	CA 2021
Solde d'exécution reporté (Excédent)	Chap 13-16/Art 1	285 738.06	45 000.00
Dotations Fonds divers Réserves - Excédents de fonctionnement capitalisé	Chap10 /Art 1068	-	-
Dotations Fonds divers Réserves - FCTVA	Chap10/Art 10222	4 000,00	3 840.00
Opérations d'ordre entre section - Amortissements	Chap 040	71 648.00	72 015.99
Virement de la section de fonctionnement	Chap 21	40 000.00	-
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>401 386.06</b>	<b>120 855.99</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>78 457.63</b>
<b>Excédent global cumulé</b>			<b>364 195.69</b>

APPROUVE l'arrêté comptable de l'exercice 2021 (en conformité avec le compte de gestion établi par le Trésorier).

**ADOpte A L'UNANIMITÉ**

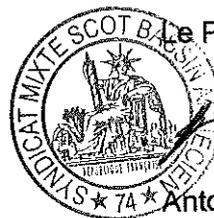
Nombre de membres en exercices : 35

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20

**Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré à Poisy, le 09 mars 2022.



Le Président

*(Signature)*

Antoine de MENTHON

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché le.....  
Pour copie conforme,  
Certifié exécutoire,  
A Annecy le